

Interpellation

Mais en fait, que rapporte le tourisme à la Ville de Nyon ?

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Selon les comptes 2021, la Ville de Nyon a subventionné Nyon Région Tourisme (NRT) à hauteur de CHF 217'000.- (compte 161).

En outre, elle a versé CHF 137'363 comprenant une aide à réalisation de projets et le versement de la taxe de séjour, ce montant étant financé par un prélèvement sur fonds de réserve et l'encaissement de ladite taxe de séjour (compte 162).

Il me vient à l'esprit cette question toute simple : « mais en fait, que rapporte le tourisme à la Ville de Nyon ? ». Je pense aux retombées économiques tant pour la Commune que pour les commerçants et autres activités. On entend souvent dire qu'un franc investit dans tel ou tel domaine en rapporte deux, trois, quatre ou plus ; mais sur quoi se base-t-on pour affirmer cela ? Nous sommes maintenant en période post-Covid et il me paraît intéressant d'examiner cette question d'une manière plus approfondie.

J'ai cherché dans le rapport de gestion 2021 de la Municipalité s'il y est fait mention du tourisme. La récolte est bien maigre : on apprend qu'on a créé des foulards pour les responsables de visites guidées à NRT et que sous perspective 2022 il sera procédé à une analyse de la situation hôtelière nyonnaise et élaboration de mesures pour faire face aux changements de pratiques touristiques liées au Covid.

Pour savoir ce qu'entreprend et met en place NRT en faveur du tourisme il suffit parcourir son rapport annuel sur ses activités mais là aussi aucune information sur ce que rapporte le tourisme à notre ville.

Ainsi, je pose les questions suivantes à la Municipalité :

1. La Municipalité a-t-elle des chiffres à fournir pour répondre à cette interpellation, si oui lesquels ?
2. La Municipalité a-t-elle des indicateurs à disposition autres que les statistiques mises à disposition par NRT pour extrapoler des chiffres ?
3. Y-a-t-il des enquêtes menées auprès des commerçants qui pourraient étayer la réponse à la question posée en titre ?
4. Y-a-t-il des enquêtes menées auprès des touristes concernant les dépenses qu'ils ont faites ou vont faire chez nous ?
5. Y-aurait-il une possibilité de travailler sur ce sujet avec la Région de Nyon ?
6. Si la majorité des réponses aux questions ci-dessus est non, que compte mettre en place la Municipalité pour mieux définir de ce peut apporter le tourisme à notre ville et à nos commerçants ?

Je remercie par avance la Municipalité pour ses réponses.

Nyon, le 15 juin 2022

Pierre Girard